



Bulletin d'adhésion 2025

Je soussigné,

NOM : _____

Prénom : _____

Pseudo forum : _____

Date de naissance : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone portable : _____

E-mail : _____

Possédant le (ou les) véhicule(s) suivant(s) :

(Modèle, année, motorisation éventuelle)

- PEUGEOT 309 _____
- PEUGEOT 309 _____
- PEUGEOT 309 _____
- PEUGEOT 309 _____

Demande à adhérer à l'association « CLUB 309 »,

Je reconnais avoir reçu un exemplaire des statuts et du règlement intérieur et être en conformité avec les éléments qui les composent.

Veillez trouver ci-joint le règlement de la cotisation annuelle par chèque à l'ordre du « CLUB 309 » ou par Paypal (voir page suivante pour les instructions de paiement).

Le ___/___/___

Signature :



Fiche de règlement de la cotisation

La cotisation est valable de la date du dépôt du dossier d'inscription au 31 décembre 2025, elle est d'un montant de 30 €.

Outre la couverture des frais courants de l'association (assurance, banque, hébergement forum et site, courrier) elle permet au club de se lancer dans l'organisation de sorties, la refabrication de pièces ou de goodies à l'effigie du club, le lancement de partenariats ou de commandes groupées.

Les membres ont donc accès à des tarifs préférentiels sur ces derniers points.

Le dossier COMPLET d'inscription comprend :

- *Bulletin d'Adhésion 2025*
- *Photos du (ou des) véhicule(s) ; non obligatoire pour les ré adhésions*
- *Fiche de règlement de la cotisation*

Il est à adresser au secrétaire du CLUB 309

- *Soit par mail : secretaire@club-309.com*
- *Soit par courrier à l'adresse suivante :*

**SECRETERIAT CLUB 309
FORESTER Cedric
76 rue de Roanne
42720 VOUGY**

Je règle ma cotisation

Par chèque à l'ordre du « CLUB 309 ». TARIF 30 €

Par Paypal (voir page Procédure Paiement Paypal). TARIF 31,5 €

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Pour tous renseignements complémentaires : secretaire@club-309.com

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.
En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association.